



obTic  
observatoire de recherche interdisciplinaire sur la Turquie contemporaine



L'ACORT  
L'ASSEMBLÉE  
CITOYENNE  
DES ORIGINAIRES  
DE TURQUIE

## Regards croisés sur la Turquie 22 septembre 2009

A l'occasion de la Saison de la Turquie en France, la Maison de l'Europe de Paris (MEP) a organisé le 22 septembre 2009 une conférence sur la perspective européenne de la Turquie, quatre ans après l'ouverture des négociations d'adhésion à l'UE. Le débat, animé par **Catherine Lalumière**, présidente de la MEP, a permis d'entendre **Cristina Bîrsan**, doctorante à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) et à l'Institut national de l'audiovisuel (Ina), **Jean-Christophe Filori**, chef d'unité-Turquie à la direction générale de l'Elargissement de la Commission européenne, **Per Holmström**, ministre plénipotentiaire à l'ambassade de Suède et **Georges Prevelakis**, professeur à l'Université de Paris 1. Des regards croisés pour mieux comprendre les enjeux géopolitiques, institutionnels et économiques d'une question qui soulève de nombreuses interrogations parmi les Etats membres de l'UE.

Le 3 octobre 2009, la Turquie a fêté le quatrième anniversaire du début des négociations d'adhésion à l'Union européenne<sup>1</sup>. Le 3 octobre 2005, l'ensemble des États membres (25 à l'époque) ont décidé à l'unanimité d'ouvrir des négociations d'adhésion avec la Turquie. Cet accord unanime s'est construit sur base d'un texte, le cadre des négociations, qui édicte les principes, les règles et les procédures de négociation. Selon ce texte, « *l'objectif partagé des négociations est l'adhésion. Ces négociations sont un processus ouvert dont l'issue ne peut être garantie à l'avance. Tout en tenant pleinement compte de tous les critères de Copenhague (critères d'adhésion), y inclus la capacité d'absorption de l'UE, si la Turquie n'est pas en position d'assumer pleinement toutes les obligations de son appartenance à l'UE, nous devons nous assurer que la Turquie reste pleinement ancrée dans les structures européennes à travers les liens les plus étroits possibles* ».

### Trois points sensibles

**Jean-Christophe Filori** a insisté sur la clarté du message délivré par les 25 États membres lors de la signature du traité d'adhésion en 2005. L'objectif est l'adhésion sans qu'elle ne puisse être garantie à l'avance et, en cas d'échec (si la Turquie ne parvient pas à remplir l'ensemble des conditions), il faut alors envisager un autre type de relation. Actuellement, le processus d'adhésion se heurte à trois principales difficultés.

La première émane d'un paysage politique turc extrêmement divisé sur le type de société à promouvoir. Le parti au pouvoir, l'AKP, étant fortement soupçonné par l'opposition laïque et nationaliste de promouvoir un "agenda caché" menant à l'islamisation de la société turque, on assiste ainsi à une polarisation forte qui se cristallise sur la place des valeurs religieuses dans la sphère publique. Les tensions politiques rendent difficile l'adoption des

---

<sup>1</sup> Un accord d'association a été mis en place dès 1963 entre la Turquie et la communauté européenne d'alors.

réformes nécessaires pour progresser sur le chemin de l'adhésion, réformes qui ont coûté politique, économique et social.

La deuxième difficulté est la question chypriote. La Turquie doit remplir un certain nombre d'obligations vis-à-vis de la République de Chypre. En premier lieu, elle doit ouvrir ses ports maritimes aux marchandises chypriotes. Depuis 2006, on assiste à un gel d'un certain nombre de chapitres de négociations du fait que la Turquie n'a pas encore rempli cette obligation.

La troisième difficulté est à chercher au sein de l'UE qui n'adresse pas toujours des messages très clairs à la Turquie. On assiste à de nombreuses dissonances parmi les États membres et certains ont remis en cause la finalité du processus (ndlr : la France, par exemple, a exprimé, par la voix du président de la République, une opposition de principe). Ces divergences ont un effet démotivant pour les pays candidats qui doivent engager des réformes difficiles sans savoir explicitement si l'issue du processus sera positive. Mais, comme l'a rappelé Jean-Christophe Filori, le rôle de la Commission européenne, gardienne des traités, est de conduire ce processus sur bases de règles unanimement acceptées en 2005 qui constituent le mandat de négociation de l'UE<sup>2</sup>.

## Un long processus

**Per Holmström** a rappelé la position ambiguë de la Suède en 1999 lorsque le Conseil européen a attribué le statut de pays candidat à la Turquie. La Suède a émis alors des réserves quant au respect de l'Etat de droit et des droits de l'homme en Turquie. Mais dix ans après, un large consensus s'est formé en Suède autour des vertus économiques, civiles ou sociales de la politique d'élargissement de l'UE, aussi bien pour les États candidats que pour les pays déjà membres. Néanmoins, la conditionnalité exprimée pour la Turquie est plus forte que pour la Croatie, autre pays candidat.

Le processus d'adhésion n'est pas vraiment négociable, a souligné Per Holmström, car les pays candidats doivent transposer l'ensemble de l'acquis communautaire et s'adapter ainsi aux règles européennes. La Présidence tripartite (tchèque, française et suédoise) avait défini à l'avance sa position vis-à-vis de la politique d'élargissement : « *Le processus d'élargissement a eu des retombées positives non négligeables pour l'Union et ses États membres notamment en promouvant globalement la stabilité et la prospérité en Europe. Les Présidences s'emploieront à maintenir la dynamique du processus d'élargissement* ».

Aux yeux de la Présidence suédoise de l'UE, le processus d'adhésion va durer encore longtemps pour la Turquie. La Présidence, comme précédemment la France ou la République Tchèque, souhaite avoir ouvert un ou deux nouveaux chapitres de négociation à l'issue de son mandat.

## La Turquie dans les médias français

Les travaux de **Cristina Bîrsan** portent sur la place de la Turquie dans les médias télévisuels français<sup>3</sup>. Contrairement à la France, le débat autour de l'adhésion turque ne déclenche pas les passions dans son pays, la Roumanie. Selon Eurobaromètre, les nouveaux États membres auraient d'ailleurs tendance à être plutôt favorables aux élargissements. Des raisons régionales expliquent la position de la Roumanie qui fait partie du même ensemble géographique que la Turquie autour de la Mer Noire. Les deux pays ont de ce fait établi des relations bilatérales intenses.

---

<sup>2</sup> La Commission européenne a rendu le 14 octobre 2009 son rapport de progrès annuel pour chaque pays candidat à la lumière des critères de Copenhague.

<sup>3</sup> Ses recherches sont entièrement basées sur les archives de l'INA depuis 1995, date de la signature turque à l'union douanière.

L'INA possède environ 600<sup>4</sup> documents (reportages, émissions, interviews...) concernant la Turquie et le processus d'adhésion durant la période étudiée. Cristina Birsan tire trois observations de ses recherches. Primo, tous les sujets traitant de la Turquie mènent *in fine* à la question de l'adhésion. Qu'il s'agisse de reportages sur la minorité kurde, sur la politique intérieure ou encore sur les élections internes, la question qui sous-tend l'ensemble de ces débats est : est-ce que la Turquie est prête à adhérer à l'UE ?

Secundo, la question de l'adhésion turque s'est invitée en 2004 dans le débat franco-français. En effet, environ la moitié des documents qui traitent de la question de l'adhésion turque apparaissent lors de débats de politique intérieure française.

Tertio, les médias français prêtent peu d'intérêt en général aux questions européennes. En 1999, par exemple, lorsque la Turquie a reçu officiellement le statut de pays candidat (étape qui précède l'ouverture des négociations d'adhésion) seulement 13 reportages ont été retransmis à la télévision française. En revanche, cette même année, les événements autour de la question kurde et du tremblement de terre ont fait l'objet d'environ 580 documents journalistiques dans des médias avant tout friands de sensationnel.

### **Par delà la question chypriote**

**Georges Prevelakis**, spécialiste des Balkans et de la Méditerranée orientale, a éclairé le débat sur la position grecque et la question chypriote.

Il a tout d'abord souligné que la Turquie et la Grèce appartenaient historiquement au même espace, l'Empire ottoman. Une adhésion turque permettrait de réunifier cet espace divisé et de reconstituer un ensemble économique et culturel. L'UE peut jouer un rôle de médiateur, de pacificateur et le cas échéant de réunificateur. Pour Chypre, l'adhésion turque signifierait la réunification de l'île.

La question des mentalités et des représentations est plus complexe à traiter mais capitale pour comprendre les raisons du différend turco-grec. En Grèce et en Turquie, comme ailleurs, la construction de l'identité nationale trouve une partie de ses fondements dans la représentation de l'ennemi. Cette représentation de l'autre comme l'ennemi tient alors plus d'une hostilité quasi « fictive » que d'une réelle animosité. On a pu s'en rendre compte lors du séisme qui a secoué les deux pays en septembre 1999. Chacun des deux pouvait observer les malheurs de l'autre via la télévision et constater que le « Turc » ou le « Grec » ne correspondait pas à la représentation véhiculée. Pour Georges Prevelakis, le fonds culturel commun doit prévaloir sur les rancunes ancestrales entre les deux pays.

Parmi les enjeux économiques et territoriaux actuels, la question chypriote demeure la plus complexe. Le problème gréco-turc provient-il d'un schisme culturel ou découle-t-il de la période de décolonisation de l'île par la Grande-Bretagne qui, dans le but de conserver une influence, aurait mis en œuvre le principe « diviser pour mieux régner » ? Ces questions restent ouvertes. Cependant, selon Georges Prevelakis, le différend gréco-turc est instrumentalisé par certains acteurs européens qui ne souhaitent pas voir la Turquie adhérer à l'UE. Or, réduire la perspective de l'adhésion turque à la question chypriote est une erreur stratégique.

Car il est nécessaire pour l'Europe de se projeter dans l'avenir. Que sera-t-elle dans vingt ans ? L'UE ne sera une grande puissance que si elle parvient à construire une grande Europe capable d'avoir un rôle influent sur la scène internationale. Cette Europe ne pourra exister sans la Turquie, a plaidé Georges Prevelakis. En ce sens, l'adhésion de la Turquie à l'UE est inévitable et souhaitable. Elle entraînera de nombreux changements en Turquie mais également au sein des différents Etats membres de l'UE et toutes les parties devront les accepter. Il paraît difficile aujourd'hui de faire marche arrière. En acceptant les adhésions de

---

<sup>4</sup> Les 600 documents concernant le processus d'adhésion font partie d'un corpus général "Turquie" qui comprend presque 4000 documents télévisuels.

la Grèce, puis de Chypre et enfin de la Roumanie et la Bulgarie, l'UE a frappé à la porte de la Turquie, a conclu le professeur, la refermer ne semble pas une solution possible.

*(Synthèse : Martin Favreau, master Construction européenne, stagiaire au Centre d'information Europe Direct de la Maison de l'Europe de Paris, octobre 2009).*

### **Où en sont les négociations d'adhésion ?**

À l'heure actuelle, seulement 11 chapitres - sur les 35 qui constituent l'acquis communautaire - ont été ouverts au cours des négociations d'adhésion entre l'UE et la Turquie. Tous ne sont pas encore clos et, avant d'être ouvert, chaque chapitre doit requérir l'unanimité de l'ensemble des États membres de l'UE.

L'acquis communautaire équivaut aux différentes politiques communes, à savoir 22 000 textes réglementaires subdivisés en chapitres (un chapitre sur l'environnement, un chapitre sur la libre circulation...).

Il ne s'agit pas seulement d'adopter des textes de lois, il faut ensuite être en mesure de les appliquer. À titre d'exemple, lorsqu'un pays candidat doit appliquer les normes environnementales de l'UE, il lui faut mettre en œuvre des réformes concrètes telle que la refonte de certaines infrastructures (usine de traitement des eaux par ex.).

